



Le Chef de cabinet du Président
du Haut-commissaire

(Traduction)

Colombo, le 17 juin 1982

Excellence,

J'ai l'honneur de me reporter à votre lettre du 17 juin 1982, dont le texte se lit
comme suit:

«(Voir la lettre canadienne du 17 juin 1982)»

J'ai l'honneur de vous informer que ce qui précède agit au Gouvernement de
la République socialiste démocratique de Sri Lanka et que la Note de votre Excellence
ainsi que ma réponse à cet effet constituent entre nos deux Gouvernements un Accord
qui entrera en vigueur à la date de la présente réponse.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute
considération.

Le Chef de cabinet du Président,
W. M. P. B. MENIKDIWELA

Son Excellence Monsieur R. W. Clark,
Haut-commissaire du Canada à Sri Lanka,
Colombo.